

COMMUNE D'INNENHEIM - 67880

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 janvier 2025

Séance ordinaire du **14 janvier 2025** - 20 h 30 - Salle du Conseil - Mairie

Nombre de conseillers : Sous la présidence de M. JULLY Jean-Claude, Maire
En fonction : 15 Secrétaire de séance : Mme GRAUFEL Mélanie
Présents : 12
Absents : 03 Date de convocation : 07 janvier 2025
Nombre de procuration(s) : 1

Membres présents : Mrs et Mmes DEMARE Alain - FREYD Damien - GRAUFEL Mélanie - LESNIAK Laurence
MOSCHLER Isabelle - MOSCHLER Vincent - OFFENBURGER Céline - RIEUX Dominique - ROSFELDER
Dominique - SAETTEL Christiane - SCHOSSELER Daniel

Absent(s) excusé(s) : Mrs BENTZ Hervé - M. URBAN Denis et Mme TANGHE Marielle (Mme TANGHE a
donné procuration à Mme GRAUFEL Mélanie)

2. Décision(s) prise(s) par M. le Maire par délégation du conseil municipal

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération n° 5 du 30/06/2020 portant délégation des attributions du Conseil Municipal à
M. le Maire,

PREND ACTE du compte-rendu d'informations dressé par M. le Maire sur les décisions prises en vertu
des pouvoirs de délégation qu'il détient selon les articles L.2122-22 et L.2122-23 du CGCT :

Modification du système de télétransmission des alarmes du périscolaire, de l'atelier communal et de la
salle polyvalente suite à la fermeture du réseau analogique du prestataire téléphonique CORIOLIS au
31/12/2024

Signature du devis SCUTUM n° 2314400 le 17/12/2024 pour la mise en place d'un transmetteur GSM
au périscolaire. Coût : 1 308,00 € TTC.

Signature du devis SCUTUM n° 2313800 le 17/12/2024 pour la mise en place d'un transmetteur GSM
à l'atelier. Coût : 1 308,00 € TTC.

Signature du devis SCUTUM n° 2320000 le 17/12/2024 pour la mise en place d'un transmetteur GSM
à la salle polyvalente. Coût : 1 308,00 € TTC. La facture pour la salle polyvalente sera prise en charge
par le Comité de Gestion de la Salle Polyvalente.

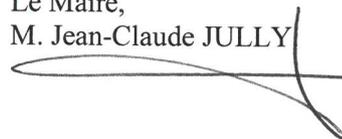
La secrétaire de séance,
Mme GRAUFEL Mélanie.



Délibération certifiée conforme.

Innenheim, le 22 janvier 2025.

Le Maire,
M. Jean-Claude JULLY



Délibération publiée sur le site de la Commune d'Innenheim, le

23 JAN. 2025